



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 23 janvier 2024 par la Ministre de l'Éducation et de la Recherche scientifique, sur un projet d'arrêté du Gouvernement 'portant exécution du décret du 26 juin 2023 portant création d'un Fonds relatif aux prêts sans intérêts à destination des apprentis, étudiants et élèves désirant se former à un métier en pénurie', portant le numéro 75 436/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 25 janvier 2024, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.